

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2023-21
En exercice 18
Présents 13
Votants 15

Séance du 22 mai 2023

Date de la Convocation
15/05/2023
Date de l'affichage
15/05/2023

L'an deux mil vingt-trois,
et le vingt-deux mai,
à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération :
Mise à jour plan financement
Rénovation Vercia

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Roland JACQUARD,
Jacques BONNIER, Marion ATRON, Pierre ECOCHARD, Thomas GAND,
François-Damien GROS, Nelly GUICHARD, Anthony LAINE, Claudine
MARCHAND, Jean-Louis ROCHET, Irène ROUCHE

Absents : Sébastien BLANCHON (pouvoir à P. ECOCHARD), Sophie DEMAREST
(pouvoir à M. ATRON), Christopher HAUBRUGE, Valérie PAROLA, Isabelle
PACOU

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Madame la Maire expose :

Vu les marchés conclus avec les entreprises adjudicataires des lots considérés en application de la délibération du conseil municipal n° 2022-21 du 23 mai 2022,

Vu la délibération n° 2020-18 du conseil municipal du 23 mai 2020 relative aux délégations au maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT,

Vu les délibérations n° 2022-39, n°2022-45, n°2023-05, n°2023-08 et n°2023-15 du conseil municipal relatives aux avenants,

Vu la délibération n° 2023-09 an date du 2 mars 2023 du Conseil municipal relative à la mise à jour du plan de financement à la suite de l'attribution de subventions du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté d'une part et du Conseil Départemental d'autre part,

Vu la notification d'attribution de subvention (DSIL) de la Préfecture du Jura en date du 26 avril 2023, il convient d'actualiser le plan de financement ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

APPROUVE l'actualisation du plan de financement ci-dessous ;

Financeurs	Acquis	Montant HT	Taux
Etat / DSIL	Acquis	176 296.00 €	30 %
Conseil départemental	Acquis	74 550.00 €	12.69 %
Conseil régional - Effilogis	Acquis	119 767.64 €	20.38 %
Autofinancement		217 038.36 €	36.93 %
Coût HT PREVISIONNEL		587 652.00 €	100%

AUTORISE La Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré
A VAL-SONNETTE, le 22/05/2023
POUR EXTRAIT CONFORME,
La Maire, MONNET Brigitte

